



Demande d'homologation de grade Shitoryu

à l'association du Shito-Karaté Suisse SSKV
et à l'association du Karaté Suisse SKF

Le SSKV Dojo

Annonce le membre suivant pour l'homologation de son.... dan et commande un diplôme-dan du SKF :

1. Coordonnées :

Nom : Prénom :

Rue /No.: NPL / Lieu :

Date de naissance : Téléphone :

Natel : Mail :

2. Activités quotidiennes de Karaté :

Moyenne mensuelle d'heures d'entraînement du candidat :

Le candidat, anime-t-il soi-même des trainings et combien d'heures par mois :

Activités particulières du candidat pour le Karaté :

3. Données de base de l'examen

Date de l'examen : Lieu de l'examen:

Shitoryu Stil : Examineur :

4. Confirmation :

L'école de Karaté SSKV confirme que les conditions d'admissions (v. page 2) sont remplies :

Date : Signature :
(à transmettre 30 jours avant l'homologation) (Tampon et signature)



5. Exigences (Extrait du règlement d'homologation):

§ 7 EXIGENCES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

I. Les exigences techniques suivantes doivent être remplies impérativement :

Exigences		1. Dan	2. Dan	3. Dan
a.	Âge du candidat	16	20	25
b.	Nbr. d'années du grade actuel	1	2	3
c.	Cours (de l'association SSKV)	Total 3	Total 6	Total 9
d.	Cours d'arbitrage *	recommandé	recommandé	recommandé
e.	SKF-Passport	Oui	Oui	Oui
f.	Licence SKF (aktuelle)	Oui	Oui	Oui
g.	Extrait du casier judiciaire (CH)	Oui	Nouveau membre	Nouveau membre
h.	Cour de premier secours	Oui	Nouveau membre	Nouveau membre
i.	Taxe - Diplôme du SKF inclus	CHF 50.00	CHF 50.00	CHF 50.00

6. Annexes (copies seulement) :

1.	SKF Passport (gradué)	
2.	Ev. Dan Diplôme du Grand-Maître	
3.	SKF Passport (Licence)	
4.	SKF Passport (justif. des cours)	
5.	SKF Pass (justif. cours d'arbitrage)	
6.	Ev. Extrait du casier judiciaire CH	
7.	Ev. Justif. Cours premier secours	
8.	Quittance de taxe Fr. 50.-- payée	

7. Les documents demandés sont à adresser à :

Schweizerischer Shito Karate-Verband
 Präsident: Walter Stürzinger Unterdorfstrasse 21b 8602 Wangen
 Tel 044 888 44 11 Fax 044 888 44 13 Nat 079 209 56 46 Mail: walter.stuerzinger@shito.ch

8. Examen en règle et transmission :

Le président SSKV confirme, que les conditions d'admissions exigées sont remplies:

Date de transmission au SSSF : Signature :

rev. 06.04.2012